



Groupe Crit annonce le franchissement du seuil de 30% déclenchant une OPA obligatoire sur la société OPENJOBMETIS

Le 21 décembre 2023, le Groupe a annoncé la signature, sous conditions suspensives usuelles, des accords portant sur l'acquisition directe et indirecte d'une participation majoritaire dans le capital de la société OPENJOBMETIS, société de droit italien, dont les actions (12 285 294 actions en circulation, 1 083 906 actions auto-détenues) sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Milan.

Après réalisation des opérations de Due Diligence, le Groupe a confirmé le 1er février 2024 son intention d'acquérir les titres OPENJOBMETIS et a signé les 8 et 22 février 2024 les accords de cession, d'une part avec les actionnaires de Plavisgas S.r.l pour l'acquisition de la société détenant 34,14% de titres de OPENJOBMETIS et d'autre part avec les sociétés Omniafin S.p.a, M.T.I. Investimenti S.r.l., et Quaestio Capital SGR S.p.a. pour l'acquisition des titres qu'ils détiennent dans OPENJOBMETIS (soit respectivement 18,45%, 5,15% et 6,91%)

En date du 19 avril 2024, la dernière condition suspensive relative à l'approbation de l'opération par le gouvernement italien au titre de la réglementation dite du « Golden Power » a été levée ce dont le Groupe a fait part au marché le 22 avril 2024.

En conséquence, conformément aux accords conclus, le Groupe a signé en date du 24 avril 2024 l'ordre d'achat des titres appartenant à l'actionnaire M.T.I. Investimenti S.r.l (qui détient 5,15% du capital OPENJOBMETIS) et aux actionnaires liés à M.T.I. Investimenti S.r.l (Rosario Rasizza et Biagio La Porta qui détiennent 0,27 % du capital OPENJOBMETIS), et en date du 29 avril 2024 l'acte notarial d'achat de la société Plavisgas (qui détient 34,14% du capital OPENJOBMETIS).

Les actions OPENJOBMETIS détenus pas les sociétés Quaestio et Omniafin seront pour leur part rachetés dans les jours à venir en exécution des contrats signés.

Par conséquent, en date du 29 avril 2024, le Groupe détient - indirectement par l'intermédiaire des sociétés CRIT SAS et Plavisgas Srl - une participation de 5.289.314 actions ordinaires de OPENJOBMETIS, soit 39,56% du capital social de OPENJOBMETIS et 31,63% des droits de vote. Ayant racheté une participation supérieure au seuil de 30% (en capital et en droits de vote), CRIT SAS et Plavisgas Srl ont procédé à la publication de l'avis préalable conformément à l'article 102, paragraphe 1, du Décret Législatif n° 58 du 24 février 1998 (Loi Italienne Consolidée sur les Marchés Financiers) concernant l'offre publique d'achat obligatoire et intégrale sur les actions OPENJOBMETIS en circulation à un prix par action de 16,50 euros (« Avis 102 » disponible sur le site www.openjobmetis.it) L' offre pourrait être suivie d'un retrait obligatoire si les conditions requises sont réunies.

Après la publication de l'Avis 102, Plavisgas Srl lancera l'offre conformément aux conditions prévues par les lois et règlements Italiens applicables, en soumettant à la Commissione Nazionale per le Società e la Borsa ("CONSOB") le document d'offre (le "document d'offre") destiné à être publié (une fois qu'il aura été déposé auprès de la CONSOB et approuvé par la CONSOB) par Plavisgas Srl de la manière et dans les délais prescrits par les lois et règlements Italiens applicables

Prochain rendez-vous :

Chiffre d'affaires du 2eme trimestre 2024 – 24 Juillet 2024 après Bourse

Le Groupe CRIT, acteur majeur du travail temporaire et de l'assistance aéroportuaire en France et à l'international, est coté sur Euronext Paris (compartiment B FR0000036675) et fait partie des indices, CAC All-shares et Euronext Family Business.

CONTACTS

Groupe Crit

Tél : 01.49.18.55.03

communicationfinanciere@groupe-crit.com

www.groupe-crit.com

Seitosei.Actifin

Tél : 01.56.88.11.11

Relations Investisseurs - Stéphane Ruiz : sruiz@seitosei-actifin.fr

Relations Presse - Isabelle Dray : idray@seitosei-actifin.fr

www.seitosei-actifin.com